

04 OCT. 2021

Le Président

Monsieur Bernard MAUZÉ
Président
PETR Ouest Charente Pays du Cognac
1, rue du Port
16200 JARNAC

Angoulême, le 30 septembre 2021

Nos Réf. :
DB/B22109031MFCE

Monsieur le Président,

En date du 28 Mai 2021, l'assemblée générale de la CCI Charente a voté à l'unanimité un avis défavorable sur le projet de SCoT de la Région de Cognac qui alloue une enveloppe foncière de 60 Hectares pour les 20 prochaines années à la filière Cognac, bien en dessous des besoins réels identifiés par les acteurs de la filière, considérant que la proposition initiale. Dans sa décision, la CCI Charente a considéré que les orientations initiales du SCOT constituaient un préjudice majeur à la dynamique de développement de ce secteur stratégique, créateur de richesse et d'emplois sur le territoire de la Charente.


Par ailleurs, nous tenons également à vous faire part de notre grande surprise de ne pas avoir été destinataire au titre des PPA, de la note introductive à l'enquête publique du Scot de la Région de Cognac qui nous a été transmise par le Syndicat des Maisons de Cognac, regrettant et nous étonnant par la même, que la décision prise par l'assemblée générale de la CCI de Charente en date du 28 Mai 2021, ne soit considérée que comme un simple élément d'information complémentaire.

Compte tenu de ces éléments, nous avons décidé de contribuer activement en lien étroit avec les différentes composantes de la filière, au débat public qui est désormais engagé, dans l'objectif de convaincre les différentes parties prenantes de l'impérieuse nécessité de répondre aux attentes et besoins des acteurs de la filière et ce dans l'intérêt du territoire, de son économie et de ses citoyens.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Daniel BRAUD



www.charente.cci.fr

Siège : 27 Place Bouillaud, CS 12124, 16021 Angoulême Cedex - T. 05 45 20 55 55 - F. 05 45 20 55 50 - contactangouleme@charente.cci.fr
Délégation : 23 Rue du Port, CS 10008, 16121 Cognac Cedex - T. 05 45 36 32 32 - F. 05 45 36 32 28 - contactcognac@charente.cci.fr

SIRET Siège : 130 022 452 00010 - SIRET Délégation : 130 022 452 00028 - APE : 9411Z - TVA intracommunautaire : FR07130022452 - Datadock : 0010847
RIB CA : 12406 00164 00186765609 84 - IBAN : FR76 1240 6001 6400 1867 6560 984 - BIC : AGRIFRPP824

Déclaration d'activité "prestataire de formation" enregistrée sous le numéro 75160091116 auprès du préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine